



RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00288

Numéro SIREN : 491 321 766

Nom ou dénomination : SOFIE

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2016 sous le numéro de dépôt 1741

7.1 + 12
POUR VALOIR PROCES-VERBAL
DE DÉPÔT
SCUS LE N° 394
LE 13 juin 2016
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES
67, Rue Saint-Nicolas – 50208 COUTANCES Cedex

ORDONNANCE

Nous, Thierry LECARDONNEL, Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES, assisté de Maître Maurice CANTIER, Greffier en Chef.

Vu la requête présentée le 10 juin 2016 par Monsieur Bruno CASSIN, Président de la SAS SOFIE, Avenue Ochsenfurt, 50200 COUTANCES, RCS COUTANCES 491 321 766.

Vu les articles L.225-100, L.223-26 alinéa 1, R.223-18-1 et R.225-64 du Code de Commerce.

Vu la date de clôture de l'exercice social de la SAS SOFIE, à la date du 31 décembre.

PAR CES MOTIFS :

Vu les motifs exposés par la SAS SOFIE.

Déclarons prolonger jusqu'au 30 septembre 2016 le délai prévu pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 de la SAS SOFIE, Avenue Ochsenfurt, 50200 COUTANCES, RCS COUTANCES 491 321 766.

Disons que, conformément aux dispositions de l'article R.210-19 du Code de Commerce, il sera procédé au dépôt, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés, de la présente ordonnance par les soins de Monsieur le Greffier.

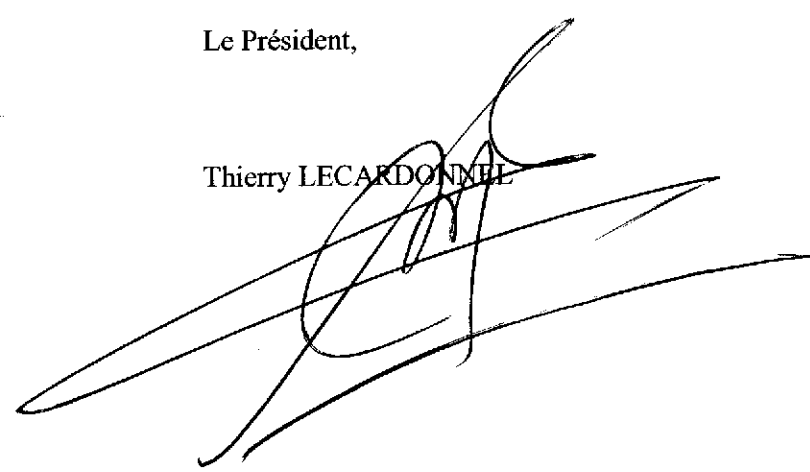
Dépens de la présente à la charge de la société requérante.

Rendue à COUTANCES, le 13 / 06 / 2016

Le Greffier en Chef,


Maurice CANTIER

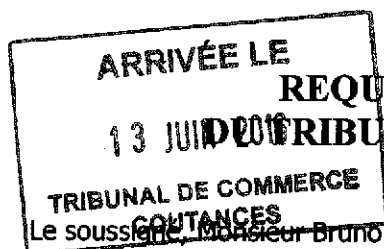
Le Président,


Thierry LECARDONNEL

SOFIE

TEL. : 33+ 02 33 76 32 00

Fax : 33+ 02 33 76 32 49



**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES**

Agissant en qualité de Président de la société **SOFIE SAS**, Société par actions simplifiée au capital de 8 000 000 euros, ayant son siège social avenue d'Ochsenfurt – 50200 COUTANCES, immatriculée 491 321 766 RCS Coutances,

A l'honneur de vous exposer que, conformément à l'article L225-100 du code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 auraient dû être approuvés par les associés au plus tard dans les 6 mois de la clôture, soit le 30 juin 2016.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant :

Les comptes de la holding **SOFIE SAS** tels qu'arrêtés à ce jour comportent de nombreuses incertitudes liées à sa filiale **SILLIA VL**, acquise en juin 2014.

SILLIA VL a accusé un lourd retard dans son développement industriel et commercial qui a engendré de réelles perturbations commerciales, économiques et financières et impacté les résultats de l'exercice.

Des actions sont actuellement menées pour aboutir au refinancement nécessaire à sa recapitalisation, pour lesquelles une issue favorable est fortement envisagée durant l'été 2016.

L'approbation des comptes avant validation de cette démarche génère une incertitude significative quant aux options d'arrêté des comptes.

Nous précisons que la société est à jour de ses obligations fiscales et a déposé, dans les délais, sa liasse fiscale de l'exercice 2015.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société qu'il représente à bénéficier d'un délai supplémentaire, de trois mois soit jusqu'au 30 septembre 2016, pour organiser dans les conditions légales l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à Coutances, le 10/06/2016

Monsieur Bruno CASSIN
Président

SOFIE

Avenue Ochsenfurt - 50211 COUTANCES Cedex
SIRET 491 321 766 00017 RCS COUTANCES
TVA FR 64 491 321 766 – APE 6420Z
SAS au capital de 8 000 000 €